

Note

Objet : Recommandation pour le prix Bernice Schrank

Date : Le 26 mai 2020

Destinataires : Membres du Conseil de l'ACPPU

Expéditrice : Brenda Austin-Smith, présidente

L'ACPPU a créé le prix Bernice-Schrank en 2013 pour récompenser l'engagement et la contribution remarquables d'une personne à la protection et à l'application des droits du personnel académique en milieu de travail au moyen des procédures de grief et d'arbitrage.

Au nom du Comité de direction, j'ai le plaisir de recommander que le prix de cette année soit accordé à M^{me} Jeannette Gaudet, de la Faculty Association of St. Thomas University (FAUST).

La lettre de nomination de M^{me} Gaudet fait état de ses seize années dans le rôle d'agente des griefs dans cette association, en plus de son service dans divers postes du Comité de direction la FAUST. En sa qualité d'agente des griefs, M^{me} Gaudet a réagi avec perspicacité et efficacité à un certain nombre de tentatives de la part de l'administration de l'Université de contester, d'affaiblir ou simplement de contourner la convention collective. M^{me} Gaudet a guidé avec succès l'association dans divers cas d'arbitrage contre le refus de congés et d'augmentations et s'apprête à entreprendre d'autres audiences d'arbitrage contre l'usage des prétendues « lettres sur les attentes » comme mesures disciplinaires. Sa plus importante réalisation, toutefois, est probablement la façon dont elle a soutenu les griefs contre les tentatives de l'administration de refuser le statut syndical et les avantages correspondants au personnel académique contractuel travaillant dans les collectivités des Premières nations. Cela constituait, selon un ancien président de la FAUST, « une grave atteinte à l'ancienneté du personnel à temps partiel, entre autres infractions » et s'est produit au moment même où les établissements d'enseignement postsecondaire étaient appelés à répondre avec attention et intégrité aux recommandations de la Commission Vérité et réconciliation sur l'éducation.

Ses collègues militants de la FAUST félicitent la ténacité de M^{me} Gaudet à l'égard des principes de la représentation syndicale, quelle que soit la difficulté du cas. M^{me} Gaudet est aussi félicitée et admirée pour ses interactions calmes et raisonnées avec l'administration en vue d'obtenir les meilleurs résultats pour les membres de la FAUST. Toutes les lettres envoyées à l'appui de la nomination de M^{me} Gaudet mentionnent aussi la valeur qu'elle accorde à l'éducation des membres sur leurs propres droits et la façon de les revendiquer. Par exemple, M^{me} Gaudet a aidé à créer le Comité des griefs de la FAUST et a formé de nouveaux agents des griefs. Selon ses collègues au syndicat, M^{me} Jeannette Gaudet est, pour les membres, « la voix la plus déterminée et efficace de défense des dispositions de la convention collective au moyen du processus des griefs ». C'est un grand plaisir pour moi que de recommander M^{me} Jeannette Gaudet pour ce prix.



Brenda Austin-Smith // PRÉSIDENT // PRÉSIDENTE // MANITOBA

Peter McInnis // St. Francis Xavier

Yalla Sangaré // Sainte-Anne

James Compton // Western Ontario

Marc Schroeder // Mount Royal

Robin Whitaker // Memorial

David Newhouse // Trent

Serge Jolicœur // Moncton

Laurence McFalls // Montréal

Alison Hearn // Western Ontario

Sue Blair // UNB

Sarika Bose // UBC

Tim Ribaric // Brock

Pat Armstrong // York

Momin Rahman // Trent